



Chères habitantes, Chers habitants,

Nous avons le plaisir de vous informer d'une nouvelle opération communale d'encouragement à l'achat, durant l'année 2016, d'un **vélo électrique neuf d'une valeur minimum de CHF 1'000** ou d'un **kit de transformation neuf** par les habitants de Veyrier. Ce matériel doit être acheté en Suisse (*achat à l'étranger ou par Internet exclu*).

Cette **contribution communale d'un montant de CHF 200** vient compléter la subvention cantonale.

Cette offre est valable pour 2016 et sera octroyée **une seule fois** à chaque foyer. *Cette subvention exclut donc les foyers ayant déjà bénéficié de l'offre de 2010 et de 2011.*

Pour l'obtenir, il faudra présenter à la mairie l'original de la facture acquittée, comportant les coordonnées de l'acheteur, une copie d'une pièce d'identité ainsi que le numéro IBAN d'un compte bancaire ou postal sur lequel le versement de la subvention octroyée sera effectué. Aucun paiement en liquide ne sera fait.



Le Conseil administratif